# PSE 1 & 2

## Formation continue

Dates et détails

## Objectif de la formation et prérogatives professionnelles

Cette formation vise au maintien des compétences du PSE1 ou PSE2 et ainsi garantir les conditions d'exercice du diplôme suivi.

## Organisation et particularités de la formation

Cette formation s'effectue en présentiel.

## Lieu

05120, L'Argentière-la Bessée.

## Contenus de la formation

La formation comprend un apport de connaissances, des ateliers d'apprentissage et de cas concrets.

Le programme et les contenus sont imposés annuellement par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC).

**Heures totales :**

7

**Heures en centre :**

7

**Heures en entreprise :**

0

**Fiches RS5719 RS5720**

**Ministère de l'intérieur et des outre-mer 23/11/2007**

CRFCK

FNMNS
CENTRE DEPARTEMENTAL DE FORMATION

24 Avenue du Quartz
05120 L'Argentière-la Bessée
04.92.23.12.92 - contact@crfck.com
www.crck.com

## Publics et prérequis

Etre titulaire du PSE1 ou PSE2.

Les mineurs devant être autorisés par leurs parents ou par les personnes investies de l'autorité parentale.

## Publics en situation de handicap

Des aménagements de certification et de formation sont possibles. Magali Berthe, référente handicap en fera l'étude préliminaire.

## Matériel nécessaire

Tenue vestimentaire permettant les mises en situation et les ateliers pratiques des gestes de premiers secours.
Matériel de prise de notes.

## Financements possibles

Auto-financement.